

Le Beauvillois



Le Mot du Maire

C'est toujours avec un réel plaisir que je m'adresse à vous lors de la sortie des bulletins municipaux,

Bien que nous soyons toujours sous la chape de la crise sanitaire, la vie continue et l'équipe municipale met tout en œuvre pour faire vivre notre village dans le respect des règles sanitaires.

Au travers de ce bulletin, vous retrouverez les résultats des élections Départementales et Régionales, mais aussi les travaux effectués au cours des journées citoyennes par les bonnes volontés qui permettent de maintenir des moments de convivialité très importants par les temps qui courent, mais aussi surtout de réaliser des économies pour le budget communal, économies bénéfiques à tous. Vous pourrez aussi lire un article sur l'école communale de Beauville, école que j'ai fréquenté de 1969 à 1973, date de sa fermeture.

Des travaux ont également été réalisés sur la voirie communale : enrobé à chaud au niveau de l'accès du parking de Nizac, enduit bi-couche au départ de l'Impasse des Cèdres et enduit monocouche partiel Impasse d'En Campet. Les prochains travaux devraient concerner la réfection de chaussée de l'extrémité du chemin des peupliers plus couramment appelé chemin de l'Impérial. Je tiens à remercier les membres de la commission voirie qui étudient avec le technicien de la Communauté de Communes Terres du Lauragais les travaux au plus près afin d'en effectuer un maximum dans l'enveloppe prévue au pool routier.

A l'heure, où j'écris ces quelques lignes, un évènement majeur va mettre en lumière notre petit village d'ordinaire si paisible, il s'agit bien évidemment du concert de Nadau, chanteur occitan qui va faire déplacer près de 1000 personnes. Je tire un grand coup de chapeau aux membres du comité des fêtes qui n'ont pas hésité à organiser une telle manifestation malgré le contexte actuel et je leur souhaite une réussite totale.

Je remercie également les membres des autres associations, la chasse et la chorale, le personnel communal, les membres du conseil municipal et les membres de la commission communication qui ont participé activement à la rédaction de ce bulletin municipal.

Bien à vous.

*Le Maire,
Thierry POUS*

Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021

Initialement prévues en mars 2021, puis repoussées au 13 et 20 juin, les élections départementales et régionales ont finalement eu lieu les **20 et 27 juin 2021**.

Déroulement des élections Départementales

Les **Conseillers Départementaux** sont élus pour une période de 6 ans avec un binôme (femme-homme) élu au scrutin majoritaire à 2 tours pour chaque canton.

Pour être élu au **premier tour**, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est alors procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

Rôle du Conseil Départemental de Haute-Garonne

Le Conseil départemental est " l'assemblée délibérante du département ", il est composé de **54** conseillers départementaux, 27 hommes et 27 femmes, qui sont élus pour 6 ans pour représenter les 27 cantons qui composent aujourd'hui la Haute-Garonne.

Le Canton de Revel regroupe 59 communes pour 41 376 habitants.

Missions du Conseil Départemental

Les principales missions du Conseil départemental sont : **les solidarités humaines** (protection de l'enfance, autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, soutien à l'insertion, aide au logement, etc.), **la promotion des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, l'aménagement équilibré du territoire** (développement des mobilités, accès au numérique, soutien aux communes, etc.), **la transition écologique** (développement de l'agroenvironnement, protection de la biodiversité, gestion de la ressource en eau, etc.) et **l'éducation** (gestion des collèges, soutien aux jeunes, etc.).

Le Département intervient aussi pour soutenir **l'accès à la culture pour tous, au développement de la pratique sportive ou encore le tourisme.**

Résultats du Premier Tour des Elections Départementales sur la Commune de Beauville

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Gilbert HEBRARD Mme Florence Anne SIORAT	BC-UG	52	67,53
Mme Pascale AJAC M. Fernand BATIGNE	BC-RN	13	16,88
M. Ronald BERGER Mme Nadège LACROIX	BC-ECO	10	12,99
M. Jacques DUMEUNIER Mme Evelyne TONNELIER	BC-EXG	2	2,60

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	133		
Abstentions	52	39,10	
Votants	81	60,90	
Blancs	3	2,26	3,70
Nuls	1	0,75	1,23
Exprimés	77	57,89	95,06

Résultats du Deuxième Tour des Elections Départementales sur la Commune de Beauville

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Gilbert HEBRARD Mme Florence Anne SIORAT	BC-UG	55	76,39
Mme Pascale AJAC M. Fernand BATIGNE	BC-RN	17	23,61

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	133		
Abstentions	57	42,86	
Votants	76	57,14	
Blancs	1	0,75	1,32
Nuls	3	2,26	3,95
Exprimés	72	54,14	94,74

Résultats du Deuxième Tour des Elections Départementales sur le Canton de Revel

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Exprimés	Elus
M. Gilbert HEBRARD Mme Florence Anne SIORAT	BC-UG	9 237	74,95	Oui
Mme Pascale AJAC M. Fernand BATIGNE	BC-RN	3 088	25,05	Non



La Commission Permanente du Conseil Départemental de Haute-Garonne

La commission permanente est composée d'une partie des conseillers départementaux; toutes les sensibilités politiques y sont représentées. Sur délégation de l'assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du Département et se réunit une fois par mois.

Président : Georges Méric

Vice-Présidents :

Sébastien Vincini : 1er Vice-président Finances - Numérique – Innovation

Maryse Vezat-Baronia : 2e Vice-présidente Aménagement et développement des territoires

Vincent Gibert : 3e Vice-président Éducation - Vie associative - Valeurs de la République

Martine Croquette : 4e Vice-présidente Mobilités - Infrastructures – Routes

Arnaud Simion : 5e Vice-président Action sociale de proximité - Maisons des solidarités – Insertion

Line Malric : 6e Vice-présidente Sport - Sport santé

Jean-Michel Fabre : 7e Vice-président Transition écologique - Mobilités durables - Logement – Habitat

Isabelle Hardy : 8e Vice-présidente Diversification et desserrement économique - Économie Sociale et Solidaire - Emploi local

Bernard Bagnéris : 9e Vice-président Agriculture durable - Circuits courts – Agro-alimentation

Sandrine Flouressus : 10e Vice-présidente Dialogue citoyen - Egalités – Jeunesses

Alain Gabrieli : 11e Vice-président Personnes âgées - Personnes handicapées - Accès aux soins

Annie Vieu : 12e Vice-présidente Protection de l'enfance – Famille

Patrice Rival : 13e Vice-président Ruralité - Montagne – Thermalisme

Anne Boyer : 14e Vice-présidente en charge de la Culture

Jean-Louis Llorca : 15e Vice-président Politique de la ville

Gilbert Hébrard : Questeur

Les conseillers départementaux siègent tous au moins à l'une des commissions thématiques. Ils étudient les dossiers qui leurs sont soumis et donnent des avis afin de préparer les sessions de l'Assemblée ou de la Commission permanente.

Liste des commissions thématiques :

- Patrimoine, Personnel, Routes, Infrastructures , Réseaux, Travaux et Affaires Générales
- Éducation, Jeunesse et Sports
- Vie Associative
- Aménagement du Territoire, Prospective, Europe et Coopération
- Économie, Économie Sociale et Solidaire
- Tourisme, Thermalisme et Montagne
- Agriculture et Agro-alimentation
- Dialogue Citoyen et Citoyenneté
- Action Sociale
- Culture
- Transition Ecologique, Transports et Mobilités douces
- Logement Social et Habitat
- Valeurs de la République et Mémoire
- Politique de la Ville et Vie des Quartiers
- Égalité et lutte contre les discriminations
- Numérique et Innovation



Déroulement des élections Régionales

Les **Conseillers Régionaux** sont élus pour une durée de 6 ans au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %) **au premier tour**, elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante ; les listes ayant alors obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

La liste qui arrive en tête au second tour obtient un quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Les compétences des Régions

Réduites à **treize** depuis le 1er janvier 2016, les régions de France métropolitaine ont vu leurs champs d'action redéfinis par la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). En plus des prérogatives qu'elles partagent avec les départements (tourisme, sport culture...), les régions ont plusieurs compétences exclusives.

- **Les transports** : gestion des ports et des aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie, des gares publiques routières...
- **Les lycées** : construction, entretien et fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole.
- **La formation professionnelle** : insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emplois, gestion de l'apprentissage et des formations en alternance...
- **L'aménagement du territoire et l'environnement** : gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air... La région est aussi en charge du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Il fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports.
- **Le développement économique** : animation des pôles de compétitivité, aides au tissu économique et mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. Il définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises.
- **La gestion des programmes européens** : autorité de gestion des fonds européens

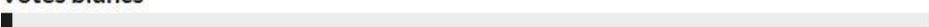
Résultats du Premier Tour des Elections Régionales sur la Commune de Beauville

Nombre d'inscrits : 133		
Votants	Abstention	Exprimés
60.9%	39.1%	58.65%
81	52	78

Carole DELGA <i>L'Occitanie en Commun avec Carole DELGA</i>		61.54 % 48 vote(s)
Jean-Paul GARRAUD <i>Rassembler l'Occitanie</i>		14.1 % 11 vote(s)
Vincent TERRAIL-NOVÈS <i>Nouvel Élan pour l'Occitanie</i>		7.69 % 6 vote(s)
Aurélien PRADIÉ <i>Du courage pour l'Occitanie!</i>		6.41 % 5 vote(s)
Antoine MAURICE <i>L'Occitanie Naturellement</i>		6.41 % 5 vote(s)
Myriam MARTIN <i>Occitanie populaire</i>		2.56 % 2 vote(s)
Malena ADRADA <i>Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs</i>		1.28 % 1 vote(s)
Jean-Luc DAVEZAC <i>Bastir Occitanie</i>		0 % 0 vote(s)
Anthony LE BOURSICAUD <i>Union Essentielle</i>		0 % 0 vote(s)
Votes blancs		2.47 % 2 vote(s)
Votes nuls		1.23 % 1 vote(s)

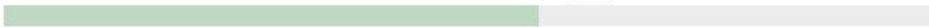
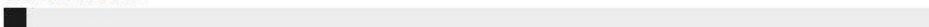
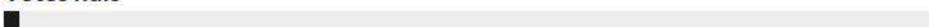
Résultats du Deuxième Tour des Elections Régionales sur la Commune de Beauville

Nombre d'inscrits : 133		
Votants	Abstention	Exprimés
57.14%	42.86%	55.64%
76	57	74

Carole DELGA <i>L'Occitanie en Commun avec Carole DELGA</i>		70.27 % 52 vote(s)
Jean-Paul GARRAUD <i>Rassembler l'Occitanie</i>		22.97 % 17 vote(s)
Aurélien PRADIÉ <i>Du courage pour l'Occitanie!</i>		6.76 % 5 vote(s)
Votes blancs		1.32% 1 vote(s)
Votes nuls		1.32% 1 vote(s)

Résultats du Deuxième Tour des Elections Régionales en Région Occitanie

Nombre d'inscrits : 4 220 832		
Votants	Abstention	Exprimés
37.83%	62.17%	36.18%
1 596 944	2 623 888	1 526 890

Carole DELGA <i>L'Occitanie en Commun avec Carole DELGA</i> Elu		57.78 % 882 166 vote(s)
Jean-Paul GARRAUD <i>Rassembler l'Occitanie</i> Elu		24 % 366 471 vote(s)
Aurélien PRADIÉ <i>Du courage pour l'Occitanie!</i> Elu		18.22 % 278 253 vote(s)
Votes blancs		2.57% 41 120 vote(s)
Votes nuls		1.81% 28 934 vote(s)

La Vie du Village

Depuis notre dernier bulletin la nouvelle équipe municipale a décidé de faire avancer plusieurs travaux nécessaires à la bonne conservation de nos ouvrages ou à la diminution de certains coûts de fonctionnement

Mise en place des îlots pour conteneurs poubelle

L'élaboration des chapes pour les points de collecte des ordures ménagères. Il a fallu busser, terrasser, coffrer et bétonner pour créer ces points de collecte au niveau de La Tour et de Bègues.



Mise en place des panneaux de signalisation

Afin de protéger nos chemins communaux en interdisant le passage de poids lourds supérieurs à 12 tonnes des panneaux de signalisation de limite de tonnage ont été implantés au chemin des peupliers, Route de Toulouse, Chemin de La Grasse et à Roumengas. Deux panneaux stop ont été plantés, un au Poids Public et le second au lotissement des Chênes. Et pour finir 3 panneaux de voies sans issue aux Cèdres, à En Campet et à Roux.



Journée citoyenne du 22 mai

Le 22 mai, une nouvelle journée a eu lieu, sous le soleil cette fois-ci, et ce sont plus de 20 habitants qui se sont répartis sur divers chantiers ouverts dans la commune :

- Deux panneaux de stationnement interdit ont été positionnés, un dans le virage du village et le second au niveau de la mairie, puis 2 panneaux de stationnement pour personne en situation de handicap, un derrière la mairie et l'autre devant le foyer. Pour tous ces panneaux la mairie a obtenu une aide financière de 1400€, pour un coût total de 1411€.
- Lors de cette journée, 2 arbres morts situés en bas du village ont été tronçonnés par Will Lawes, brillant équilibriste au milieu des branches à couper.



- Un groupe a œuvré à la réfection des allées du cimetière,



- Puis un autre groupe a préparé des rampes d'accès pour les îlots de conteneurs ; rampes qui ont par ailleurs été coulées le 9 juin.

Après une bonne petite grillade, les chantiers ont repris pour se terminer en fin d'après-midi devant la finale de la coupe d'Europe de Rugby brillamment remportée 22 à 17 par le Stade Toulousain contre de valeureux Rochelais.

Nettoyage de la zone barbecue du pré communal

Quatre Conseillers ont nettoyé la zone du pré communal où étaient entassés bois, tuiles et gravats... Par ailleurs deux tables ont été assemblées ; elles prendront bientôt place à proximité de l'Aire de Jeux.



Amélioration de l'éclairage Public

Dans le cadre de l'amélioration de l'éclairage public et de sa gestion, la municipalité a décidé de remplacer l'ensemble des lampadaires du village par des lampadaires à ampoules à LED.

Ce sont donc 24 lampadaires qui ont été mis aux nouvelles normes en remplaçant toutes les têtes de luminaires. Par ailleurs, un nouveau lampadaire a été ajouté à l'angle de la place du village.

L'objectif écologique de cette démarche nous permettra également d'économiser plus de 70 % sur notre consommation électrique.

Ces travaux subventionnés et réalisés par le SDEGH, coûteront 9000€ à la commune pour un montant total des travaux de 46 000€.

Mise en place des œuvres d'un artiste local

Gabriel Cascarino, habitant de notre commune et artiste peintre nous a proposé d'exposer une partie de ses œuvres.

Avec son aide, nous avons installé ses tableaux à l'intérieur du foyer rural où vous pourrez désormais les admirer.

Une fois encore, nous tenons à remercier tous ces **Beauvillois** pour leur participation à ces journées et pour leur bonne humeur quel que soit le temps. Cet esprit solidaire fait la force de notre Commune et nous permet d'améliorer la vie des habitants en limitant au maximum les contraintes financières.

Réunion avec les jeunes du village

Le 28 Avril 2021, 4 membres du conseil municipal ont rencontré les jeunes du village de 10 à 18 ans qui avaient répondu présents à leur invitation. L'objectif de cette réunion était d'échanger sur les attentes de notre jeunesse et de porter celles-ci au sein du conseil municipal.

Divers sujets ont ainsi été abordés comme :

- *La protection des habitants du village des excès de vitesse de certains automobilistes.*
- *La réfection des cages de football*
- *La préservation des toilettes publiques et de leur propreté*
- *L'augmentation du nombre de bancs et de poubelles autour du terrain de loisirs*
- *La mise en place d'un abri bus avec accès piétonnier à La Tour*
- *L'installation d'une table de tennis de table*
- *Une meilleure répartition des illuminations de Noël dans le village*
- *La demande d'une salle pour jeux en intérieur*
- *La demande d'un 'skate park'*

Il faut souligner la qualité et l'ouverture de ces échanges. Ces idées seront reprises en conseil municipal afin que soit étudié ce que nous pourrions rapidement mettre en œuvre. Elles permettent d'améliorer la vie de chacun en collant au plus près de leurs attentes.

Les élus ont rappelé que tout cela doit, bien sûr, se réaliser dans le respect de chacun et notamment dans l'application des règles de vie dans notre village, tant au niveau de sa propreté que de sa tranquillité.

Mise en place d'un outil de contact rapide de toute la population du village

Nous mettons à l'étude un système de contact entre la Mairie et les habitants du village. Ce mode de communication ne sera évidemment réservé qu'à la communication urgente ou rapide de la Mairie vers ses Administrés. (Exemples : Alertes, évènements particuliers).

Vous pourrez, si vous le souhaitez, l'étendre à la communication rapide des associations du village pour être informés des animations du village. Au dernier trimestre 2021, des élus passeront donc chez vous avec un courrier du Maire pour vous expliquer le sens de cette démarche et récupérer vos adresses de contact si toutefois vous êtes d'accord sur ce principe.



Il était une fois L'École à Beauville

Episode 1 : on plante le décor

Et pour commencer un peu d'histoire...

Le 28 juin 1833, au début du règne de Louis-Philippe 1er, le ministre de l'instruction publique François Guizot, fait voter une loi instaurant en France un enseignement public et gratuit pour les enfants des familles pauvres.

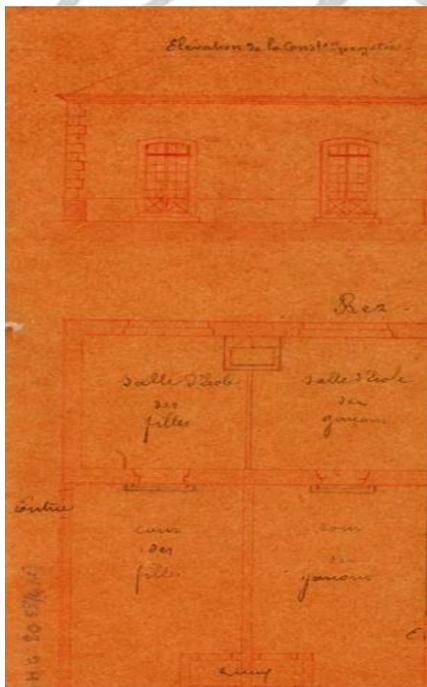
C'est la 1ere étape de l'éducation pour tous en France. A noter que cette loi ne fait pas obligation aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école et que seuls les garçons étaient concernés.

En 1864, Napoléon III et son ministre de l'éducation Victor Duruy rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit. Ils encouragent la création des écoles des filles.

En 1870, c'est la fin du second empire qui est remplacé par la 3eme république. Jules Ferry établit la gratuité de l'enseignement primaire par la loi du 16 juin 1881 et le rend laïc et obligatoire par la loi du 29 mars 1882. Il supprime tout enseignement religieux à l'école et le remplace par une instruction morale et civique pour tous les enfants des 2 sexes de 6 à 13 ans.

Après la seconde guerre mondiale, l'enseignement secondaire devient à son tour gratuit, et en 1956, obligatoire jusqu'à 16 ans. La mixité dans les écoles se généralise en 1976 avec la loi Haby.

Ainsi, désormais, lorsque vous entendrez « qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école », vous pourrez répondre que ce n'est pas Charlemagne !

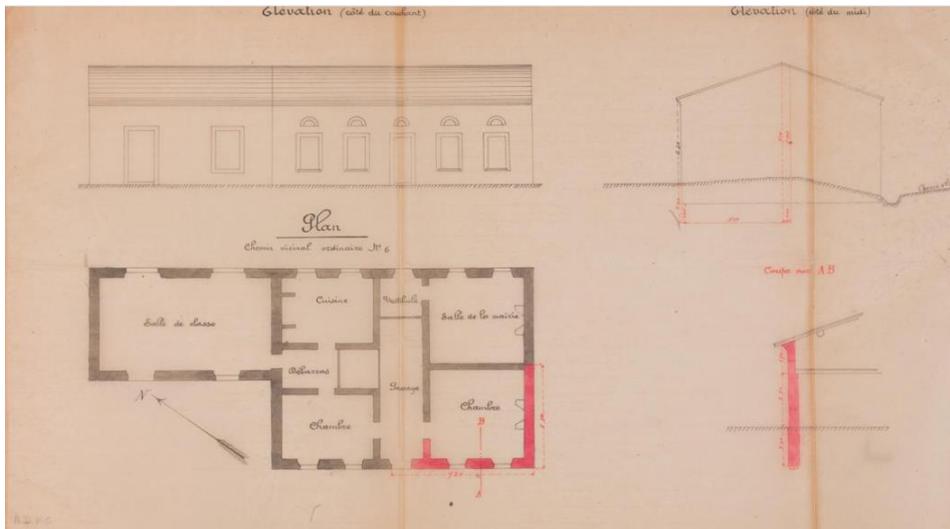


Dans notre village, le 1er projet de construction d'une salle d'école mixte a été voté le 28 juillet 1869 par le Conseil Municipal sous le mandat d'Adolphe Viguier. Deux salles de classes et deux cours sont prévues, une pour chaque sexe.

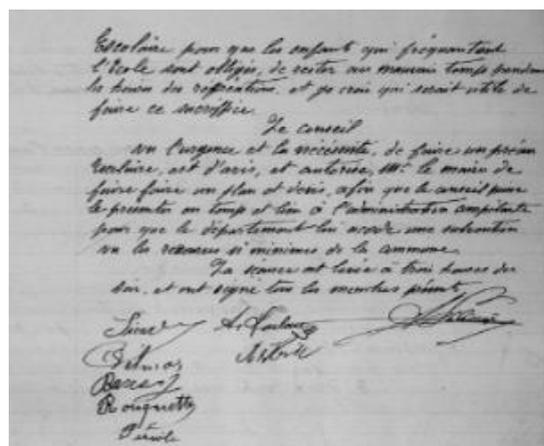
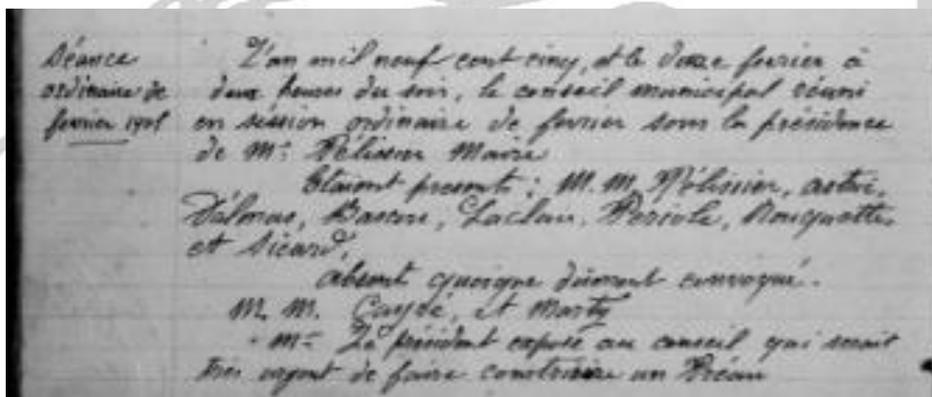
Finally, two years later the children will be grouped in the same class, girls and boys mixed.

The classroom having been built on a marshy ground, the floor is in a state of complete decay and needs to be replaced in the shortest possible time (Monographie de la commune de Beauville du 25 avril 1886). A sum of 500 francs is necessary to make this repair.

In 1898, a new repair is voted by the municipal council under the mandate of François Souloumiac.



The council of 8 February 1905, under the mandate of Antoine Pelissier, votes the project of construction of a school building.



A partir de 1973, l'école du village a fermé, faute d'effectif. En effet, il ne restait plus Brigitte Vialan, Francis Jourdan et Thierry Pous, qui furent les 3 derniers élèves à avoir connu l'école du village.

Vous pouvez retrouver ces photos sur le site des archives de Haute-Garonne à cette adresse : <https://archives.haute-garonne.fr/archive/catalogue/accescommunal/beauville--haute-garonne--france-/n:60>

Episode 2 à venir dans le prochain bulletin : les acteurs !!



Le Comité des Fêtes

*Cette année encore l'équipe du **Comité des Fêtes** n'a pas pu préparer beaucoup d'animations dont la fête locale qui tient à cœur à nombre d'entre nous.*

*Cependant, un repas a été offert à tous les habitants du village le samedi **10 juillet**.*

Ce fut une très belle journée autour d'un bon repas et clôturée par le désormais célèbre diaporama réalisé par Jacques Zilli qui a retracé les jolies festivités de l'année 2019.

Un petit film sur le 'Trophée Roses des Sables' 2019 au Maroc a également été visionné.

La commune de Beauville avait en effet tenu à apporter son soutien à l'équipage n° 114 'Les Isoroses', composé de Camille Lafon et Florence Gauly, qui avait participé à ce rallye 4X4, 100% féminin, alliant le défi sportif à des actions solidaires.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous avons pu nous retrouver tous les mercredi soir du mois d'août autour de nos traditionnelles parties de pétanque.

*Un concert d'ampleur inédite est prévu le samedi **28 août** dans le pré communal.*

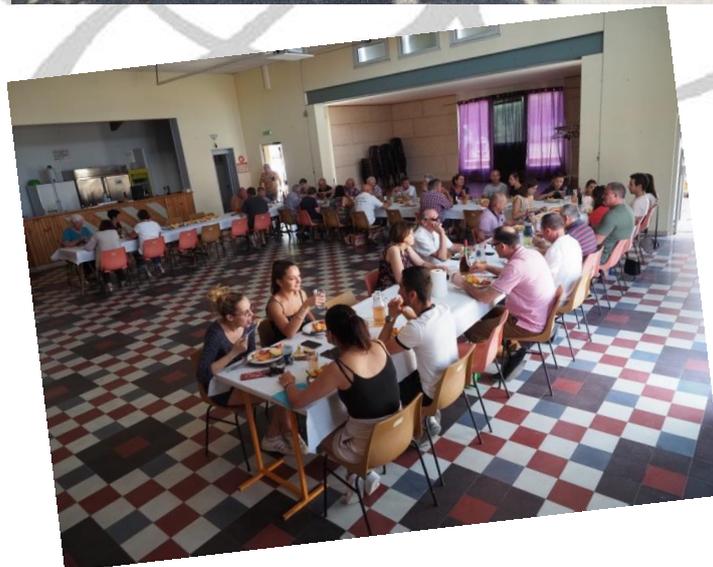
*En effet **Nadau** et son groupe viendront enchanter cette soirée de mélodies du Sud-Ouest.*

*Pour clôturer le programme de cet été un vide grenier sera organisé le **12 septembre**.*

Dans l'attente de vous retrouver lors de nos manifestations, prenez bien soin de vous !

Éric Pous.

Président du Comité des Fêtes de Beauville.





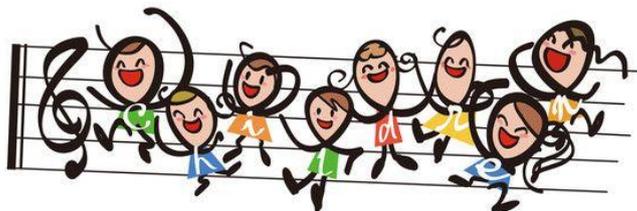
*Si le « chœur » vous en dit n'hésitez pas à venir nous retrouver le **mardi soir** à partir de **20h45** au Foyer Rural pour chanter dans une ambiance conviviale. Valérie Amiel notre cheffe de chœur nous a concocté 2 super programmes.*

Pour finir l'année, nous essaierons d'interpréter :

LA CHORALE des Compagnons de la Chanson ; MA VIE EN L'AIR de Jeanne Cherhal ; UNE POINTE D'ACCENT de B. Brisson, CHANSON SUR MA DROLE DE VIE de Véronique Sanson ; HAIL HOLLY QUEEN reprise de Sister Act ; MISTRAL GAGNANT de Renaud ; L'ALGERIE de Serge Lama ; LES SARDINES de Patrick Sébastien (dans une version plus drôle !) ; VIVRE POUR LE MEILLEUR de Johnny Hallyday ; BELLA CIAO, chant partisan ; 1492 de The Conquest of Paradise et pour finir en beauté DIEU QUE J'EN SUIS A MON AISE de Nadeau.

Pour 2021/2022, le projet est le suivant :

SE CANTO à 4 voix ; NABUCCO Choeur des Esclaves de G. Verdi ; LA PANTHERE ROSE ; KUMBAYA Gospel ; HYMNE EUROPEEN 9ème Symphonie de Beethoven ; FUNICULI FUNICULA ; CLOCHES DU SOIR Folklore russe ; LES BATELIERS DE LA VOLGA ; ARMSTRONG à 3 voix et quelques chansons de variété française pour se faire plaisir...



La Société de Chasse

La Société de Chasse de Beauville a été fondée en 1954 par Jonquières Ernest.

Son Bureau était le suivant :

- Jonquières Ernest Président*
- Abadie Henri Vice-Président*
- Béringuier Jean Secrétaire*
- Vreuilles Augustin Trésorier*

Les cartes de chasse coutaient à l'époque 60 Francs, elles coutent aujourd'hui 65 Euros.

D'une superficie de 600 hectares dont 100 hectares en réserve autour du village, l'ACCA se compose d'une quinzaine de chasseurs.

Nous pouvons voir dans les champs, l'emblématique animal du Lauragais : le Lièvre, ainsi que des perdreaux, des faisans, des lapins...



Quelques battues sont organisées tout au long de l'année afin de réguler la population de renards, chevreuils et sangliers qui provoquent des dégâts dans les cultures.

Damien Fournier

Président De la Société de Chasse

Informations Utiles

SECRETARIAT MAIRIE

Horaires d'ouverture au public : Lundi de 14h à 19h

Le Maire sur rendez-vous : 06.88.76.65.28

Contact : 05.61.83.23.51 /e-mail : mairidebeauville@orange.fr

Vos Conseillers Départementaux : M. Gilbert HEBRARD et Mme Marie-Claude PIQUEMAL-DOUMENG

Gilbert HEBRARD : Permanence les jeudis de 10h à 12h Pôle de proximité Terres du Lauragais à Caraman sur Rendez-vous : 05.34.33.32.55

Votre député : M. Sébastien NADOT / e-mail : sebastien.nadot@assemblee-nationale.fr

Déchetterie de Caraman : ouvert du mardi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h / 05.61.81.43.79

Communauté de communes Terres du Lauragais :

Siège social : 73 avenue de la Fontasse 31290 Villefranche de Lauragais / www.terres-du-lauragais.fr / 05.31.50.45.50 / accueil@terres-du-lauragais.fr

Secteur Caraman : 7 avenue du 8 mai 1945 31460 Caraman / 05.62.18.42.80

LES AUTRES SERVICES

La Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) / Auriac sur Vendinelle / 05.61.20.34.77
courriel : marpa.auriac@orange.fr

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) avec une unité Alzheimer / Le Cabanial / Tél 05 61 83 33 76

Maison de Service au Public (MSAP) / 1, rue de la République 31560 Nailloux / Tél : 05 34 66 91 64
Courriel : msap.tlsud@terres-du-lauragais.fr / Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et mercredi et vendredi matin de 9h15 à 12h30

Association « Mieux Vivre Chez Soi » / L'association met en place en 2019 plusieurs formations dans le domaine de l'aide à domicile. / Vendine / Tél 05 52 18 94 77 ou 06 64 22 09 74 / Courriel : mvcs2@wanadoo.fr

SITE SERVICE PUBLIC – FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES – www.service.public.fr
Papiers – Famille – Logement – Travail – Social – Santé – Justice – Etranger...

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes garçons et filles de nationalité française doivent se faire recenser à partir du jour anniversaire de leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent à la mairie de leur domicile. A cette occasion, une attestation de recensement leur est remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique) ... Cela permet également d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et l'inscription sur les listes électorales. Pour tout renseignement, contactez la Mairie.
Formulaire à remplir et à retourner en mairie

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin, mais dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Vous devez fournir les documents suivants :

Carte d'identité en cours de validité ou passeport

Justificatif de domicile

Formulaire inscription sur les listes électorales pour les citoyens français.

PORTAGE DES REPAS

Des repas pour tous les jours de la semaine, livrés du lundi au vendredi, régulièrement ou occasionnellement. Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes malades ou dépendantes. Pour une première demande, le délai est de 1 semaine pour la 1^{ère} livraison. Tél : 05 62 18 42 80 ou 06 30 66 92 55

[courriel : portage.repas@terres-du-lauragais.fr](mailto:portage.repas@terres-du-lauragais.fr)

Passeport biométrique et carte nationale d'identité Les demandes de passeport et de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu'auprès des mairies équipées d'un dispositif adapté. Les mairies les plus proches sont : Lanta, Villefranche de Lauragais et Revel. Nous vous conseillons de contacter ces mairies pour prendre rendez-vous. La mairie de Beauville se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Carte Grise : La fermeture des services de préfecture dédiés aux immatriculations a pris effet le 06 novembre 2017. Depuis, il n'est plus possible de se rendre en préfecture ou en mairie dans l'objectif d'obtenir sa carte grise. Les usagers doivent désormais effectuer leur demande de carte grise auprès d'un professionnel de l'automobile agréé ou directement sur Internet **Immatriculation.ants.gouv.fr**.

DEMANDE DE CONTROLE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Lors d'une vente, une demande de contrôle d'assainissement non collectif doit être envoyé à Réseau31 3, Rue André Villet ZI de Montauban 31400 Toulouse / tél : 05.61.17.30.60 / e-mail : anc@reseau31.fr 15 jours avant le rendez-vous souhaité.

L'imprimé est téléchargeable sur le site www.reseau31.fr

BRÛLER VOS DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit. Sont compris dans les déchets verts : les feuilles mortes, les tontes de pelouses, la taille des haies et des arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussailllements etc...



Les mots-croisés Beauvillois**le Lauragais et ses environs**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
A																A
B						■										B
C										■	■					C
D							■		■							D
E				■	■							■			■	E
F				■	■			■	■				■	■		F
G		■										■		■		G
H						■						■				H
I				■	■	■		■								I
J										■		■				J
K	■					■								■		K
L									■							L
M				■	■			■				■				M
N				■	■			■						■		N
O								■			■		■			O
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	

Horizontalement

A. Le frère de Charles V est le fondateur de cette bastide - **B.** Une commune de 350 habitants qui compte quand même deux églises et une discothèque - Un village qui doit son nom au Mont des Lauriers, situé entre deux sauvetés, Salvetat et Maravals - **C.** Proches voisins des Saussinois - De la couleur dérivée d'une plante qui fit la richesse du pays de Cocagne autrefois - **D.** Un caniveau où on pêche des truites - C'est bien ce jour-là que se tient le plus beau marché du Lauragais - **E.** Caraman bat Lanta trois à deux, vous pouvez recompter ! - Un hameau qui a perdu son auréole - Les deux bouts du saucisson - **F.** Romains de Caussidières - Mort de rire - Un quartier de Puginier - Un des côtés de l'écluse de Gardouch - **G.** Ses habitants, autrefois appelés les Rivomajorains se sont séparés de Mourvilles Hautes en 1774 - **H.** Ce Saint sur les côteaux du Lauragais prend un S en Aveyron - Tellement étonné qu'il en est tout retourné - Un tesson de cassole - **I.** Mort de rire - Les limites de Pompertuzat - Des engins que manient avec grâce les Zébulons de Caraman - **J.** A l'envers : une commune dont le nom est plus facile à porter que celui sa voisine - Abrégé de Saint-Orens-de-Gameville - **K.** Il est à moi, mais pas tout - Poissons que l'on ne risque pas de pêcher dans le Canal et encore moins dans l'Hers - **L.** Avec un nom pareil, ce village Lauragais doit jalouser son voisin - Une valise faite à la vavite - **M.** Un fond de jambon - Une tête confite que l'on presse dans la cassole - Autrefois, la gamelle du porc - Pêchées dans la Vendinelle - **N.** Si on y ajoute les autres, tout le monde est là - La tête du veau occitan - Parfois longues à soutenir mais généralement le titre est acquis - **O.** Dans nos campagnes d'Occitanie, en parlant d'un pantalon raccommodé - Entre Odars et Fourquevaux - La fin des haricots

Verticalement

1. A Villefranche de Lauragais Gambetta a pris sa place - Il y a de moins en moins de choix pour aller en boire un, à Villefranche ou ailleurs - **2.** Bourgade du canton de Caraman sur un affluent du Girou - Plus l'Autan souffle, plus elle brassège - **3.** Commune audoise du Razès, nichée sur la Malepère, elle a le Sou à ses pieds - Un quartier de Bélestat - **4.** A l'envers : On a entendu son explosion jusqu'à Villefranche - Une tranche de pain - Un Institut au bord du canal à Toulouse ou dans Pinsaguel - **5.** Cité tarnaïse traversée par le Sor, mais voisine de Saint-Germain-des-Prés, elle en est toute retournée - Leurs courants sont secs ou humides selon que souffle l'Autan ou le Cers - **6.** Comme le coup de pied de dégagement de l'arrière face au vent - Deux Saintes d'un mas de Recaudum sont à l'origine du nom actuel de ce village - **7.** Un peu de limonade - Trois frères qui ont préféré le RCT au FCV - **8.** Le petit rapporteur - Interjection - Un boudin blanc entamé - **9.** Les trois-quarts des gens - Pour ne pas partir sur une seule, on en boit un dernier vite fait - Interjection utilisée pour faire avancer un cheval ou le faire aller à droite, mais là il ne va rien comprendre - **10.** Phonétiquement, sa tenue est légère - Des fadas qui ont perdu la tête et complètement retournés - Les voisins de ce village à la limite du Tarn sont les Cuquois - **11.** A l'entrée d'Albiac ou à la sortie du Cabanial - Arrosé par les ruisseaux Amadou, d'en Mauran et de la Pradasse, ce village ne manquait pas d'eau - **12.** Cueillies par ci, par là, dans la campagne - Un peu de cansalade - On peut les voir à l'entrée et à la sortie d'Espanès - **13.** Son château surplombe la Grasse - Petit village au bord du Tarn, mais pas au bord du Tarn - **14.** Une course à l'envers sur le circuit du MCL - Partie de partie du TCV - Au beau milieu de la Vendinelle - **15.** Un peu de haricots - Tastés et primés par la Confrérie

